

# BULLETIN

## RETRAITE.E.S

# FSU 61

Juin 2017  
N° 6

### SFRD-FSU 61

Espace associatif  
La Pyramide  
2, avenue de Basingstoke  
61000 Alençon

Courriel:  
fsu61@fsu.fr

Site départemental:  
sd61.fsu.fr

## Section Fédérale Départementale des Retraités.e.s de la FSU 61

### Garder le cap !

La FSU se félicite de la défaite du Front National au second tour de l'élection présidentielle. Mais avec plus de 10 millions de voix, elle sait le travail à faire pour convaincre mieux de la dangerosité de ce parti. Et elle appelle à nouveau à lui faire barrage lors des élections législatives.

Le Président de la république est donc élu avec des votes de conviction et des votes pour faire barrage à l'extrême droite. Les attentes sont ainsi loin d'être uniformes. Ces élections ont bien montré les fortes divisions de notre société, les inégalités aussi dont elle souffre.

De profondes mutations sont en cours. Le syndicalisme doit en prendre la mesure s'il veut jouer son rôle dans cette nouvelle ère qui s'ouvre.

Le programme libéral du Président n'est pas un secret. Il nous revient de mobiliser tous les agents non seulement pour faire barrage aux mauvais coups mais aussi pour faire émerger d'autres alternatives. Solidarité, partage des richesses, justice sociale, développement durable, Services publics...

on garde le cap, on se mobilise!

**pour un  
avenir  
solidaire**  
**sans haine ni discriminations**

La retraite, ce moment important de notre cycle de vie, doit permettre à chacun.e de vivre décemment d'entreprendre de nouveaux projets personnels ou au service de la collectivité, impossibles à mettre en œuvre pendant l'activité de salarié.e.

C'est pourquoi le niveau de pension servie et les conditions de départ à la retraite sont essentiels et qu'ils font l'objet d'une attention particulière de toutes et tous.

Les projections actuelles montrent que la part du PIB (Produit Intérieur Brut) consacrée au financement des retraites baissera, conséquence des différentes réformes notamment avec la règle d'indexation des pensions en vigueur bien que le nombre des retraités.e.s continue de croître avec pour conséquence une paupérisation qui s'accélère de cette population, particulièrement les plus âgés.e.s.

Par ailleurs, une remise en cause de notre système de retraite par répartition est à l'ordre du jour, du projet d'Emmanuel Macron avec l'institution de comptes notionnels (voir dossier retraite dans ce Bulletin) et la remise en cause du code des pensions, à l'exacerbation de l'opposition des systèmes de retraites du public et du privé porté par la Cour des comptes, les conservateurs et les libéraux.



# Pour une santé de qualité pour toutes et tous !

Le 7 avril était la journée mondiale de la santé. Cette date marque l'anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé. C'est l'occasion de rappeler que la santé est un bien fondamental or dans de nombreux pays, les inégalités en matière de santé sont importantes.

Déserts médicaux, situation de l'hôpital, médecine du travail, formation et conditions de travail des professionnels de santé... en France aussi, l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire ne va pas de soi.

Attachée à la logique solidaire de la Sécurité sociale, la FSU s'est depuis longtemps prononcée pour la reconquête d'un système de protection sociale solidaire de haut niveau. Or, les choix fondés sur le dogme des « prélèvements obligatoires » trop élevés et sur la volonté d'ouvrir la protection sociale aux logiques marchandes ont conduit au désengagement de la « Sécu », à l'extension du champ des complémentaires santé et à l'ouverture de ce champ aux sociétés privées d'assurance. Aujourd'hui la Sécurité sociale rembourse en moyenne 76,1% des dépenses de soins. Si elle rembourse quasiment à 100 % les affections longue durée et les dépenses hospitalières, elle couvre moins de 50 % des dépenses de soins courants qui touchent le plus grand nombre, et très mal les lunettes et les prothèses (dentaires, auditives...).

Toutes ces questions doivent faire l'objet d'un débat citoyen auquel la FSU est prête à participer. Il est ainsi temps en effet de réinterroger notre système d'assurance-maladie à deux étages : la Sécurité sociale, fondée sur la solidarité, avec des cotisations (ou la CSG) proportionnelles au revenu et la complémentaire santé, assurée par une mutuelle, une institution de prévoyance ou une société privée d'assurance à but lucratif, avec une couverture du « reste à charge » très inégale d'un contrat à l'autre et des cotisations qui varient selon l'âge et la gamme de prestations choisies.

Le monde mutualiste a été fortement déstabilisé dans un secteur où prévaut une logique marchande. Si 96 % de la population sont aujourd'hui couverts par une complémentaire santé, ce second étage du système est inégalitaire et ouvert à la concurrence. La « part de marché » des sociétés d'assurance à but lucratif est passée de 19 à 28 % entre 2001 et 2014. Le mouvement mutualiste évolue aujourd'hui dans un univers extrêmement concurrentiel et commercial incompatible avec ces logiques.

Il faut aujourd'hui préserver le caractère solidaire de l'assurance-maladie. Cela suppose une autre politique en matière d'emploi, de salaires et de partage des richesses afin d'assurer les financements nécessaires.

Cela nécessite aussi d'organiser mieux le système de santé sur tout le territoire, de permettre au service public de jouer tout son rôle, d'assurer formation, qualification et conditions de travail décentes aux personnels, de mettre fin aux déremboursements, d'assurer la prise en charge de tous les soins, de faire face à la dépendance, de développer la prévention...

La FSU tient à redire que le principe de « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » reste fondamental.



## **La FSU dénonce l'absence d'un ministère dédié, et même d'un secrétariat d'État, chargé des retraité-es et personnes âgées**

La FSU dénonce l'absence d'un ministère dédié, et même d'un secrétariat d'État, chargé des retraité-es et personnes âgées. Au total un quart de la population dont 16 millions de retraité.e.s est ignoré. La FSU demande au gouvernement qui prendra en charge ces questions et selon quelles intentions ?

Le vieillissement de la population impose aujourd'hui de s'interroger sur la place de ces millions de citoyen-ne-s dans la société.

Il impose aussi de réfléchir sous un angle nouveau au défi posé par la plus grande longévité en termes d'aménagement du territoire, de services publics de proximité, de santé, de logement, de pension et pouvoir d'achat, de fiscalité, de lien intergénérationnel, de grand âge et de la perte d'autonomie...

Les retraité-es ne peuvent pas être considéré-es que lorsqu'il est question d'augmenter le point de CSG sans contrepartie (à la hauteur de 1,7 ce qui constituerait une perte de 24 € pour 1 300 euros de pension par mois), ou pour envisager de poursuivre le gel des pensions.

Pour la FSU, reconnaître la place des retraité.e.s et personnes âgées nécessite de créer les conditions institutionnelles de dialogue.

## **Les 11 et 18 juin : Pas de vote pour le Front national**

La FSU avait appelé à ce que aucune voix ne soit donnée au Front National lors des élections présidentielles. Elle s'est félicitée de la défaite du FN au second tour de cette élection. Cependant, avec plus de 10 millions de voix obtenues par ce parti, elle sait le travail d'explication et de persuasion à accomplir pour convaincre mieux de sa dangerosité pour notre démocratie.

La FSU considère avec une extrême gravité la montée de l'extrême droite dans notre pays. Depuis des années, elle prend une part active pour la combattre. Au delà du danger que ce parti représente, il s'agit aussi de décrypter les mensonges qui se cachent derrière un programme prétendument social, et de dénoncer ses politiques d'exclusion et de racisme au quotidien, notamment dans les villes qu'il administre déjà.

De nombreux agents de la Fonction publique qui connaissent des difficultés à remplir leurs missions, à exercer leur métier pour lequel

ils se sont engagés, peuvent être tentés, comme d'autres citoyens, par un vote Front National. La FSU a adressé, dès le 30 mars dernier, une lettre à tous ces personnels pour les alerter sur la dangerosité du Front national et sur la mise en application d'un programme qui ne résoudrait rien, mais qui bien au contraire pourrait encore aggraver la situation.

La FSU appelle aujourd'hui à nouveau à lui faire barrage lors des élections législatives. Mais lutter contre les idées d'extrême droite implique également de lutter contre les inégalités, les injustices sociales et les politiques libérales qui favorisent sa progression depuis des années. Pour y faire face, la FSU porte et continue de porter des propositions alternatives pour une société plus juste et plus solidaire. C'est cette orientation qu'elle continuera de défendre avec les personnels.

Le vote Front national n'apportera aucune réponse aux crises et difficultés que connaît notre société, au contraire ! Ce n'est en aucun cas une solution.

**Nous sommes toutes et tous concerné.e.s.**

**Les 11 et 18 juin :  
pas de vote pour le Front national.**

# FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique)

La FGR-FP est présente dans tous les départements et rassemble des fonctionnaires retraités de toutes les origines et de tous les horizons, avec ou sans passé syndical ou mutualiste. Elle a constitué le Pôle des Retraités de la Fonction Publique avec quatre autres associations.



## ADHERER A LA FGR-FP

- 1) Vous êtes (ou vous serez) syndiqué.e à un des syndicats de la FSU , votre cotisation syndicale comprend votre adhésion à la FGR-FP 61 et l'envoi de son bulletin « Le courrier du retraité »
- 2) Vous n'êtes pas syndiqué.e ou vous êtes syndiqué.e à un syndicat qui n'est pas ou plus affilié à la FGR-FP mais vous souhaitez adhérer à la principale association de retraité.e.s de la Fonction publique, vous pouvez entre autres en devenir « adhérent.e direct.e ».

Renseignements et bulletin d'adhésion à demander à:

**FGR-FP 61**  
**12, boulevard Lenoir Dufresne**  
**61000 Alençon**

## Ce que demande la FGR-FP

- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une carrière complète.
- Le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités.
- L'amélioration du pouvoir d'achat des retraites, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources dans le régime général.
- Le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).



### Billet d'humeur

## Au secours, Che Guevara!

Protigues tes conseils à ces jeunes-vieux qui nous gouvernent et nous rebattent les oreilles avec leur « pragmatisme » pour nous faire renoncer « aux jours heureux ». Redis leur ton art de vivre pour un monde meilleur: « Soyez réalistes, demandez l'impossible. »

Nicole Le Strat  
SNES 61

Se syndiquer,  
lutter, gagner,  
tous ensemble !

« Rien n'est aussi désespérant que de ne pas trouver une nouvelle raison d'espérer »

Nicolas Machiavel

### *Ressources pour éduquer à la citoyenneté*

#### *et à la solidarité internationale*

## La campagne « Pas d'Éducation, pas d'Avenir ! » : Un temps pour l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

La Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque basent leur action de solidarité internationale sur l'éducation au développement et sur le soutien aux sociétés civiles et aux systèmes éducatifs dans les pays du Sud où elle peut s'appuyer sur des partenaires locaux. Ainsi, leur action est le fruit d'un échange de pratiques et d'un partenariat équitable entre les structures du Sud et du Nord.



Dans ce cadre, la campagne « Pas d'Éducation, pas d'Avenir ! » articule le soutien aux systèmes éducatifs dans le monde avec la promotion de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Cette démarche permet aux jeunes générations de comprendre la complexité du monde, de réfléchir sur notre modèle de société, d'appréhender la portée de leurs actions au quotidien et de devenir des acteurs du changement social, des citoyens au niveau local et mondial.

## Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

REPETONS-LE: *votre participation est la bienvenue*. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à FSU 61

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

.....par courriel à  
snu61@snuipp.fr

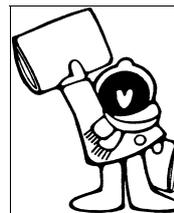
Contact: ROUSSELIN Christian

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon



Prochain Bulletin Début juillet

## Pages culturelles départementales



### Fanny Ferré (sculpteur) & Patrice Brien (peintre)

Du 24 février au 18 juin 2017

Hôtel du Département - Alençon

Dans l'art comme dans la vie, Fanny Ferré est associée à son compagnon, le peintre Patrice Brien, dont les toiles font écho aux personnages de terre façonnés par la sculptrice.

Cette exposition nous propulse à la rencontre de ces fabuleux nomades se déplaçant en famille, hommes, femmes et enfants avec chevaux, chiens et volailles.

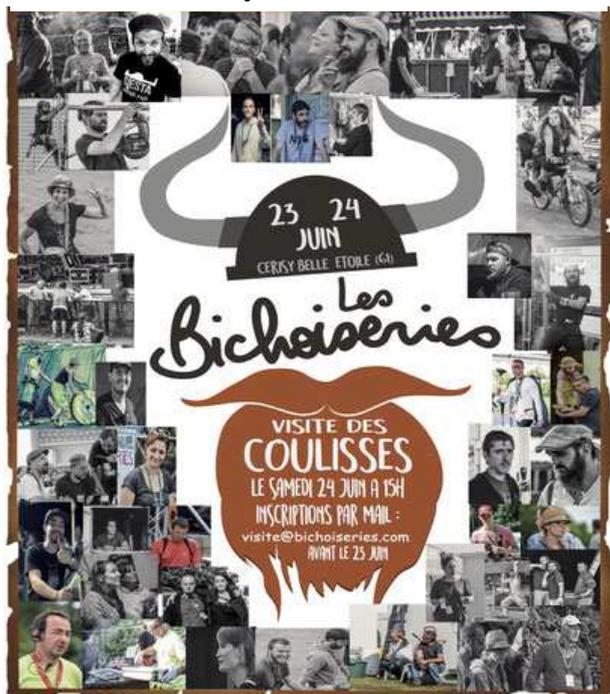
Depuis plus de 10 ans, le FDAC, nous permet de suivre le travail de Fanny Ferré et nous a permis de découvrir le travail de Patrice Brien.



Garder un cœur d'enfant !

**Du 3 au 10 juin 2017, la joie et l'enchantement sont au rendez-vous à Flers !** Le Festival Vibra'mômes offre chansons et spectacles de rue au jeune public scolaire et aux familles.

Cerisy Belle-Etoile



**Le bon plaisir des Percherons**

Exposition numérique éditée sur le Web

Une histoire des loisirs dans le Perche depuis l'usage du temps libre jusqu'aux temps des vacances. Largement illustrée cette traversée inédite de l'histoire des percherons est un moment de réflexion et d'évasion... Son édition sur Internet ouvrira les portes de l'intime et du collectif dans le Perche du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970.

Rendez vous sur le site de l'écomusée du Perche pour avoir accès à cette exposition virtuelle.

## Informations pratiques pour les collègues qui seront en retraite le 31 août prochain

### Titre de pension

*Pensez à faire des copies de votre titre de pension et à bien garder l'original car vous ne recevrez un nouveau titre de pension qu'en cas de modification du montant de votre pension.*

### MGEN

L'inscription à la mutuelle n'est pas automatique.

Pour celles et ceux qui adhèrent à la MGEN, l'adhésion se prolonge sans problème

**MAIS IL FAUT PENSER A ENVOYER UNE COPIE DU TITRE DE PENSION**

à la mutuelle dès réception de votre titre de pension.

### Autonome de solidarité

Si vous étiez titulaire du contrat OME de l'Autonome de Solidarité et de la MAIF, prenez contact avec votre délégation départementale si vous souhaitez que les prélèvements cessent.

### IMPOTS

Les revenus diminuent tout de suite, mais les impôts sur le revenu sont ceux de l'année d'activité donc une charge importante à prévoir.

### Pour les collègues du Premier degré

Pensez dès à présent à vous syndiquer ou resyndiquer pour recevoir le BULLETIN départemental mensuel des retraité.e.s FSU . **Un bulletin de syndicalisation est joint à cet envoi.**



## LIVRES

« **Le Poulpe** » est une collection de romans policiers publiée aux éditions Baleine, inaugurée en 1995 avec *La petite écuyère a café* de Jean-Bernard Pouy, également directeur de collection originel. Bien que chacun des épisodes soit écrit par un auteur différent, on y suit les aventures d'un même personnage, Gabriel Lecouvreur, un détective surnommé « Le Poulpe » à cause de ses longs bras semblables aux tentacules d'un poulpe. La collection a été adaptée au cinéma en 1998 (*Le Poulpe, le film*), et certains numéros ont été adaptés en bande dessinée à partir de 2000 (*Le Poulpe en bande dessinée*).

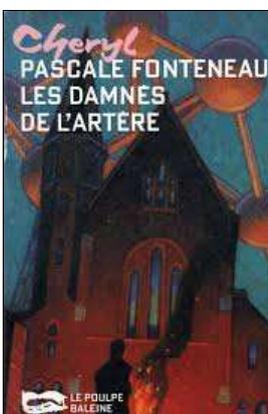
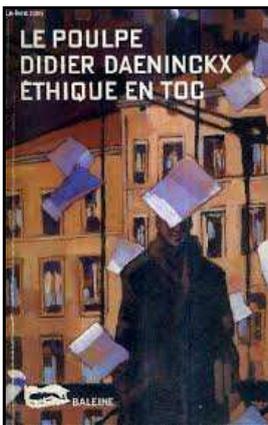
### Les personnages récurrents[

- Gabriel Lecouvreur dit « Le Poulpe ». Sans domicile fixe : il oscille entre le salon de coiffure de Chéryl, les hôtels, les pensions... Il essaie de restaurer un vieux Polikarpov. Amateur de bière, il déteste le vin.
- Chéryl. Coiffeuse, dont la couleur favorite est le rose. Compagne du Poulpe.
- Gérard. Patron du bar restaurant « le Pied de Porc à la Sainte-Scolasse ».
- Maria. Femme de Gérard. D'origine espagnole.
- Vlad. Aide cuisinier roumain.
- Léon. Le chien du propriétaire du restaurant.
- Pédro. D'origine catalane. Il a pris part dans la lutte contre Franco lors de la guerre d'Espagne. C'est un anarchiste, ancien imprimeur. Il fournit à Gabriel faux papiers et armes.
- Vergeat. Membre des Renseignements généraux. Ennemi intime de Gabriel, bien qu'il lui rende quelques services à l'occasion. Son nom correspond à Javert en verlan, clin d'œil au Javert des Misérables de Victor Hugo.

### Cette collection a aujourd'hui disparu.

Quelques titres parus qui sont souvent à base de jeu de mots:

- La bête au bois dormant (Robert Deleuze)
- Les deniers du colt (Gilles Vidal)
- Le Nord aux dents (Mako)
- Le Manuscrit de la mémère morte (Serge Vacher)
- Tananarive qu'aux autres (Danièle Rousselier)
- Les pourritures célestes (Albaredo)
- Le cas G.B (Gérard Streiff)
- Des gourous et des douleurs (Patrick Mercado)
- Le malheur est dans le blé (Lucile debaille)
- L'appel du barge (Lalie Walker)
- A l'ombre des jeunes flics en fleur (Roger Facon)
- Sans temps de latitude (Francis Mizio)
- Même pas Malte (Maité Pinero)
- A vos Marx, prêts, partez (Jérôme Leroy)



## Délibérément libéral

La révélation de la composition du nouvel exécutif ne déroge pas à la démarche promue par Emmanuel Macron. Bien sûr, le subtil équilibre est respecté entre soutiens de divers bords, présence de la société civile, touche de féminisme. Mais derrière l'emballage, le contenu est nettement libéral. À la droite ont été donnés les ministères du Travail, de l'Économie, de l'Action et des Comptes publics, autrement dit le pilotage du budget, à droite aussi l'Éducation. Nous entrons dans « l'ère des entrepreneurs » selon Bruno Le Maire, prophétisant sans doute ainsi ce que seront les réformes du Code du travail, des retraites, de l'éducation, de la Fonction publique... Cette dernière, corrélée à la question des comptes, ne bénéficie plus d'ailleurs de ministère de plein exercice et risque d'être pilotée plutôt par le budget que par les missions et besoins des usagers. Suppressions de postes et rétablissement du jour de carence sont plus que jamais au programme. Quant à l'Éducation nationale, elle revient à celui qui mit en œuvre les coupes budgétaires décidées par N. Sarkozy, la quitta pour diriger une prestigieuse école de management, a déroulé dans ses écrits un programme éducatif caractérisé par quelques marqueurs tels l'autonomie, l'évaluation permanente en vue de mesurer la performance, la sélection des jeunes en fonction de leurs compétences supposées... J.-M. Blanquer se prévaut de s'appuyer sur les comparaisons internationales, la science... conseillons-lui surtout de s'appuyer sur les personnels...



## Lettre du SNES-FSU

adressée au Président de la République

Monsieur le Président de la République,  
Vous venez d'être élu à la présidence de la République dans un contexte difficile. Les inquiétudes et colères qui ont conduit à l'accès au second tour de la présidentielle de la candidate FN demanderont la mise en place de politiques en faveur de l'égalité et la justice sociale. Sans préjuger du résultat des élections législatives, le SNES-FSU formule le souhait d'un quinquennat fructueux dans sa lutte contre le chômage et les inégalités, pour l'amélioration de la protection sociale, le développement et la qualité des services publics.

Les questions d'éducation et de formation tiennent un rôle primordial dans l'action pour l'emploi et l'égalité. A ce titre, nous souhaitons attirer votre attention sur les dossiers d'éducation concernant le second degré. Votre programme mentionne que « l'éducation a été le moteur de la progression de la France », et que « les enseignants en ont été les artisans ». Nous partageons ce constat. Faire accéder l'ensemble des jeunes à un haut niveau de qualification propre à leur permettre de réussir leur vie personnelle, citoyenne et professionnelle, propre aussi à tirer l'économie du pays vers le haut constitue un défi majeur. Cela suppose une forte mobilisation de personnels suffisamment nombreux et bien formés. Or ces dernières années ont été marquées par une perte de l'attractivité des métiers de l'éducation mettant le service public en difficulté.

Nous vous demandons une continuité de certains chantiers initiés sous le précédent quinquennat : revalorisation financière pour tous portant à la fois sur la valeur du point d'indice de la fonction publique et sur la progression de carrière - les mesures prises récemment n'ayant pas permis de rattraper le déclassé de nos professions - plan pluriannuel d'emplois et de recrutements, plan de résorption de la précarité. Nous souhaitons qu'un rendez-vous salarial soit programmé rapidement à la Fonction Publique afin de négocier sur la revalorisation de la valeur du point d'indice, sur la mise en place de pré-recrutements, seuls à même de pallier les difficultés de recrutement dans le second degré ;

Tout aussi nécessaire est l'amélioration significative des conditions de travail et d'études des personnels et des élèves dans les collèges et lycées : mixité sociale, baisse des effectifs des classes, renforcement des liaisons collège-lycée et lycée-enseignement supérieur, voici quelques exemples de mesures. L'éducation prioritaire et la réforme du collège doivent être traitées en priorité, la formation des maîtres doit concilier davantage compléments disciplinaires, didactique et savoirs professionnels. Sur l'ensemble de ces questions, le SNES-FSU est porteur de propositions.

Enfin, nous considérons nécessaire de clarifier la question de l'autonomie des établissements : elle doit pour nous permettre aux équipes pédagogiques d'avoir davantage de pouvoir d'agir sur leur métier, diversifier leurs pratiques et construire des projets tenant compte des publics accueillis, et non pas renforcer le pouvoir du chef d'établissement comme les politiques menées jusqu'à présent dans ce domaine l'ont fait. Nous vous demandons l'ouverture dans les meilleurs délais d'un dialogue social sur ces questions.

Veillez croire, Monsieur le Président, en notre profond attachement au Service public d'éducation et à la réussite de tous les élèves.

Pour le secrétariat général  
Frédérique ROLET



## Communiqué du SNUipp-FSU (8 mai 2017)

Emmanuel Macron a été élu président de la République française. Dans le contexte d'une abstention forte, un nombre important des suffrages qui se sont portés sur son nom, notamment chez les enseignants, ont exprimé avant tout leur rejet du front national auquel avait appelé le SNUipp-FSU. Bien que son élection ne souffre d'aucune contestation, il ne s'agit donc pas d'un chèque en blanc donné au nouveau président de la République. Celui-ci porte dans son programme des mesures pour la Fonction Publique et pour l'École avec lesquelles le SNUipp-FSU exprime d'ores et déjà son profond désaccord.

Le SNUipp-FSU s'opposera à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires tant les services publics, déjà dégradés par le manque d'emplois, sont indispensables au

maintien de la cohésion sociale. Tout comme il condamne la volonté de gouverner par ordonnances au mépris de la démocratie.

Concernant l'éducation, deux mesures devraient être rapidement prises dans le 1er degré : l'instauration de CP à 12 élèves par classe et une carte blanche aux collectivités territoriales sur la question des rythmes scolaires.

La baisse des effectifs par classe est la priorité tant ceux-ci sont particulièrement élevés en France comparativement à la plupart des pays équivalents. Mais il ne faudrait pas que des effectifs abaissés ici entraînent mécaniquement des hausses partout ailleurs. Abaisser dès la prochaine rentrée les effectifs des classes de CP en REP+ ne manque donc pas de nous interroger. L'urgence aujourd'hui est de combler le sous-investissement budgétaire structurel très important qui frappe l'école primaire dans notre pays pour lui permettre enfin de réduire les inégalités.

M. Macron prévoit de redéployer les postes de maîtres supplémentaires pour dédoubler les CP. Supprimer un dispositif prometteur qui d'après la recherche commence à faire ses preuves au service des élèves de l'éducation prioritaire serait une grave erreur. Cette manière de réformer, en supprimant d'emblée un dispositif plébiscité par les enseignants et sans évaluation sérieuse, n'est plus possible et serait un très mauvais signal envoyé à la profession.

La réforme des rythmes scolaires a désorganisé le fonctionnement des écoles. Celle-ci a été avant tout une réforme des temps périscolaires. Elle s'est faite sans les enseignants et a renforcé le pouvoir des municipalités. Elle a déstabilisé le travail des équipes enseignantes et dégradé leurs conditions de travail. Laisser aujourd'hui chaque municipalité choisir de poursuivre ou non dans cette voie n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU demande sa remise à plat et le retour à un cadrage national.

Dans cette période qui s'ouvre, le SNUipp-FSU continuera d'exiger l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du travail invisible et la nécessaire évolution des obligations de service avec comme première étape la suppression des APC, les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves et réaffirmera enfin l'urgente nécessité de donner le pouvoir d'agir aux enseignants et aux équipes. Autant de fortes préoccupations pour lesquelles nos collègues attendent des réponses.

Le SNUipp-FSU attend que le nouveau Président prenne la mesure des exigences de la profession. En ce lendemain d'élections présidentielles, le SNUipp-FSU appelle au dialogue social indispensable à toute évolution du système éducatif, car le temps de l'école n'est pas celui du politique.

## Premières approches des comptes notionnels

### Les comptes notionnels peuvent-ils sauver le système de retraite français?

Environ tous les 5 ans, de nouvelles réformes sont annoncées pour sauver notre système de retraite par répartition: elles se traduisent par la baisse des pensions, une durée d'assurance plus longue, un recul du droit à partir à la retraite et des remises en cause des droits familiaux et à terme conjugaux.

Certains pays comme la Suède, l'Allemagne et peut-être demain la France ont fait ce choix de réforme systémique.

Emmanuel Macron a proposé effectivement dans son programme un système de retraite de comptes notionnels avec les arguments suivants: « un euro cotisé doit donner lieu aux mêmes droits, que l'on soit salarié du privé, du public ou non salarié ». Autre argument avancé: « il ne faut pas laisser de dettes aux générations futures » et enfin que ce système permet « d'aboutir à un équilibre automatique ».



sance économique et du capital virtuel.

### Quelles en sont les limites?

- Si les cotisations sont définies, les prestations versées ne le sont pas: par exemple, si l'espérance de vie augmente, la pension diminue.
- S'il y a crise économique, la pension est également remise en cause.
- La pension varie également avec l'âge de départ: il y a minoration si on part plus tôt et majoration si on part plus tard
- Moins de redistribution que dans le système actuel par annuité: pas de droits conjugaux (réversion), familiaux, pas de validation de périodes chômées ou de congé parental par exemple.

- Pas de prise en compte de la pénibilité du travail; les femmes seraient d'ailleurs les premières touchées dans la mesure où leur rémunération est plus faible et que leur carrière est ralentie.

*Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui avait étudié cette hypothèse (le compte notionnel) l'a finalement rejetée.*

### Quelles solutions en réalité?

Le système actuel de retraite nécessite d'être amélioré: ce ne sera possible qu'en partageant les richesses et le travail et que l'emploi reste/soit une priorité.

En aucun cas les comptes notionnels ne doivent être appliqués.

(extrait de Enjeux –revue UetA de la FSU Luce Desseaux SNUipp-FSU)

### Comment ça marche?

Chaque salarié aurait un compte individuel alimenté par les cotisations patronales et salariales qui servent à payer les pensions actuelles, mais ne sont qu'un capital virtuel: pas d'argent placé sous quelque forme que ce soit.

L'âge de départ atteint, le montant de la pension serait calculé à partir d'un taux de conversion qui tiendrait compte de l'espérance de vie de sa génération, de la crois-



Il n'est jamais trop tard !